



WWF AFRIQUE

DOCUMENT D'ATTENTES COP27

VERS UNE AFRIQUE RÉSILIENTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

SEPTEMBRE 2022

COP 27, VERS UNE AFRIQUE RÉSILIENTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ▶

Le rapport du groupe de travail II du GIEC sur les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité, qui fait partie du sixième rapport d'évaluation du GIEC, montre clairement que de nombreux risques climatiques sont plus importants que prévu, en particulier pour les pays d'Afrique en raison de leur vulnérabilité. De graves sécheresses, des inondations, l'élévation du niveau de la mer, des vagues de chaleur et de nombreux événements extrêmes dévastent déjà le continent africain.

La planète se dirige actuellement vers un réchauffement de 2,7°C,¹ alors qu'avec "seulement" +1,5°C de réchauffement, plusieurs impacts climatiques sont prévus. La moitié des espèces africaines évaluées devraient perdre plus de 30 % de leur population ou de la superficie de leur habitat approprié, les cultures de base et les récoltes de poissons avec les prises de pêche devraient chuter jusqu'à 40 %, 108 à 116 millions de personnes seront exposées à l'élévation du niveau de la mer, 17 à 40 millions pourraient être forcées de migrer à l'intérieur du pays, et il y aurait une augmentation de la distribution et de la transmission saisonnière des maladies à transmission vectorielle. Les prochaines années seront très critiques pour le continent. C'est maintenant qu'il faut agir - pour assurer un avenir résilient et sûr à l'Afrique.

D'après les données disponibles à ce jour, l'Afrique est l'un des continents les plus vulnérables au changement climatique. Etant donné que la COP 27 se déroule à Sharm el-Sheikh, en Égypte, du 6 au 18 novembre 2022, il est impératif que cet événement politique de haut niveau soit un moment critique pour mettre en place une réponse efficace sur la voie de la résilience de l'Afrique aux aléas climatiques.

La COP 27 - la COP africaine, doit servir de plateforme qui rassemble des engagements intenses, des consultations légitimes et la mobilisation de diverses parties prenantes pour ouvrir la voie à une Afrique résiliente au climat. Cela inclut notamment les recommandations politiques fournies par la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE), conformément aux directives du Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur le changement climatique (CAHOSCC).

Des engagements plus anciens soutenus par une mise en œuvre urgente des engagements existants doivent être garantis autour : du Pacte climatique de Glasgow, des objectifs de financement existants comme moyen d'atteindre les objectifs multiples de réponse aux besoins d'adaptation, de réduction des émissions de GES, de prise en compte des pertes et dommages, de sécurisation du financement climatique, de garantie de l'accès à l'énergie et de transition juste, de mise à l'échelle des approches des systèmes alimentaires, et d'exploitation du potentiel des solutions basées sur la nature.



© Judy Kosgei / WWF-Kenya

AMBITION ET PASSAGE À LA MISE EN ŒUVRE ▶

L'accélération de la mise en œuvre dépendrait, entre autres, du respect des engagements antérieurs, de la promotion de la coopération à grande échelle et du renforcement des capacités institutionnelles.

Pour la COP 27 ;

- Les Parties développées doivent tenir leurs promesses de mobiliser 100 milliards de dollars US par an pour l'action climatique dans les pays en développement afin de soutenir à la fois l'adaptation et l'atténuation. Cela doit se traduire par un montant cumulé d'au moins 600 milliards de dollars US entre 2020 et 2025. Une mise en œuvre urgente et immédiate sur le terrain n'est possible que si le soutien est prévisible à long terme.
- Un dialogue constructif assorti d'engagements clairs est nécessaire pour atteindre un nouvel objectif collectif quantifié en matière de financement de la lutte contre le changement climatique pour la période postérieure à 2025, afin d'augmenter considérablement le financement nécessaire au-delà de 2025 pour répondre à l'urgence climatique.
- Des engagements tangibles doivent être pris concernant l'urgence nécessaire de renforcer les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) afin d'accroître l'ambition des objectifs de réduction des émissions pour 2030 et de nouveaux objectifs pour 2035, par le biais de l'inventaire mondial et du programme de travail sur l'ambition et la mise en œuvre de l'atténuation avant 2030. Il faut pour cela que les pays passent rapidement à la mise en œuvre et à l'actualisation de leurs CDN avec une ambition accrue et des stratégies à long terme pour combler les écarts existants tout en répondant aux considérations d'équité.
- Les parties devraient mettre en avant la nécessité de renforcer la capacité institutionnelle en tant que condition essentielle, et créer un forum pour partager les leçons et identifier les ressources pour renforcer la capacité institutionnelle. La discussion sur la mise en œuvre tend à ignorer l'importance des besoins globaux de renforcement des capacités dans les pays en développement, en particulier les pays africains. La nécessité perçue de renforcer les capacités peut être déduite du simple fait que les CDN de 113 pays en développement sur 169 pays mentionnent le renforcement des capacités comme une condition de la mise en œuvre des CDN.² La capacité institutionnelle est également l'une des six conditions favorables identifiées par le GT3 du GIEC.³
- L'Afrique doit présenter des solutions concrètes pour :
 - améliorer les systèmes de mesure, notification et vérification (MNV) et les plans d'investissement liés au climat pour atteindre les objectifs des CDN ,
 - accélérer les investissements mesurables en matière d'adaptation, y compris dans les secteurs économiques clés,
 - réaffirmer qu'il est nécessaire de mettre en œuvre un programme ambitieux en recourant au financement, à la technologie et au renforcement des capacités
 - trouver de nouveaux moyens de soutenir la coopération à l'échelle pour la mise en œuvre d'actions concrètes et sectorielles qui permettent de surmonter les contraintes liées aux capacités institutionnelles et humaines tout en réalisant simultanément les objectifs climatiques et de développement.



© Petra Schmitter / IWMI

¹ <https://climateactiontracker.org/global/cat-thermometer/>

² Pauw, W. P., P. Castro, J. Pickering, et S. Bhasin, 2020 : Les contributions conditionnelles déterminées au niveau national dans l'Accord de Paris : pied pour l'équité ou talon d'Achille ? *Clim. Policy*, 20(4), 468-484, doi:10.1080/14693062.2019.1635874.

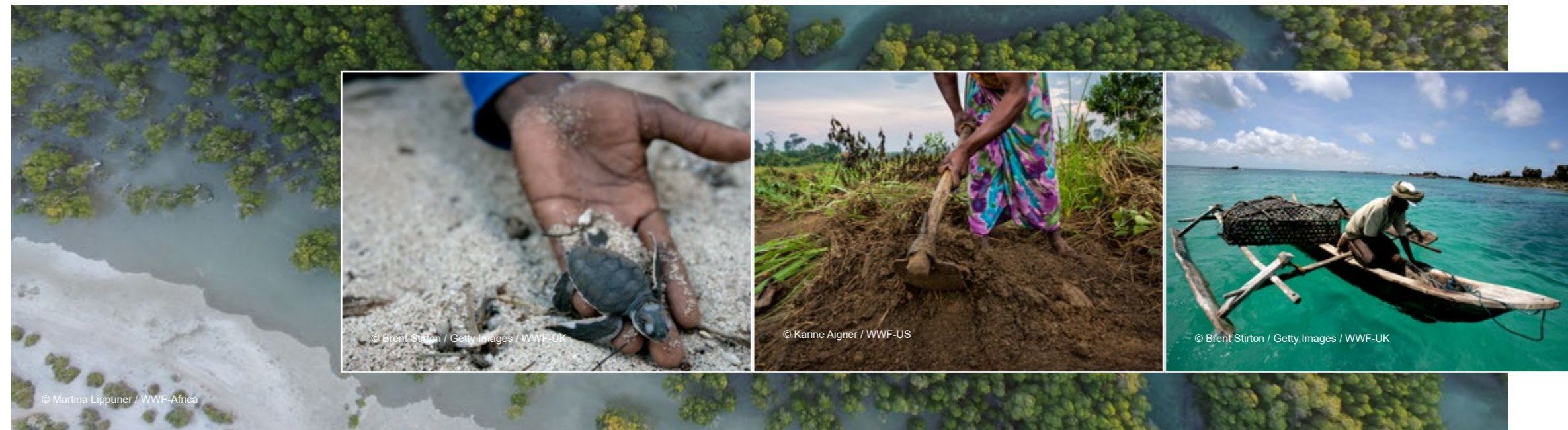
³ Les cinq autres conditions favorables sont : le financement, l'innovation technologique, le renforcement des instruments politiques, la gouvernance à plusieurs niveaux et les changements dans le comportement humain et les modes de vie.

PRIORITÉS AFRICAINES POUR LA COP 27

La primauté de l'adaptation, plus urgente que jamais

Le rapport du groupe de travail II du GIEC conclut que les mesures d'adaptation actuelles sont insuffisantes, que les progrès sont inégaux et que nous ne nous adaptons pas assez vite. Le renforcement de la résilience et la réponse aux catastrophes liées au climat devraient coûter aux pays africains de 3 à 5 % de leur PIB par an d'ici 2030, mais dans certains scénarios, ce coût peut atteindre plus de 15 % du PIB.⁴ Pour la COP27 ;

- L'Afrique doit insister sur la nécessité de poursuivre l'élaboration de la planification et de la mise en œuvre de l'adaptation, et notamment de parvenir à un accord sur le programme de travail de Glasgow-Sharm el-Sheikh concernant l'objectif global d'adaptation (GlaSS) afin de répondre aux besoins d'adaptation de l'Afrique et aux coûts associés. Cela devrait impliquer l'élaboration d'un cadre permettant d'identifier les lacunes et les besoins de l'Afrique en matière d'adaptation, et d'accélérer l'élaboration et la mise en œuvre de mesures d'adaptation transformatrices à l'échelle.
- Le programme de travail sur l'objectif global d'adaptation devrait définir et mettre en place des conditions favorables pour aider les pays africains à accélérer l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans nationaux d'adaptation (PNA) conformément aux engagements d'adaptation de leurs CDN. En août 2022, seuls quinze pays africains avaient soumis leur PNA au secrétariat de la CCNUCC.⁵ L'Afrique devrait plaider pour qu'un rapport de synthèse sur les PNA et les communications sur l'adaptation soit présenté par le programme de travail du GlaSS au plus tard à la COP 28, afin de servir de référence sur l'action politique en matière d'adaptation dans le contexte de l'objectif global d'adaptation.
- L'Afrique doit tirer parti du rôle des solutions basées sur la nature (SBN) pour répondre à l'urgence climatique et combler les lacunes en matière de réduction des impacts du changement climatique. De nombreuses organisations, tant publiques que privées, ont commencé à considérer sérieusement les SBN pour le changement climatique comme un élément clé pour fournir des avantages d'adaptation tangibles pour les personnes et la biodiversité, et l'Afrique est en première ligne pour fournir des SBN



mesurables pour soutenir l'adaptation au changement climatique. Le récent Congrès africain des aires protégées - [Appel à l'action de Kigali](#) a souligné la nécessité de valoriser le rôle de la nature dans la mise en œuvre et la révision des CDN de l'Afrique, et devrait faire l'objet d'un engagement lors de la COP 27.⁶

Des mécanismes clairs pour les pertes et dommages

Le renforcement des actions d'adaptation ne suffira pas à lui seul à éviter et à réduire toutes les pertes et tous les dommages liés aux impacts du changement climatique auxquels nous pouvons nous attendre si nous ne réduisons pas suffisamment les émissions immédiatement. Environ 54 % des CDN (dont 14 % des CDN africaines) mentionnant les pertes et dommages ont été présentés par des petits États insulaires en développement (PEID) et des pays les moins avancés (PMA).⁷ Les pays vulnérables devraient fixer des objectifs clairs dans leurs CDN respectifs afin de plaider pour l'augmentation de l'assistance technique et financière nécessaire. Pour la COP 27 ;

- L'Afrique doit faire pression pour obtenir un résultat ambitieux sur les pertes et dommages et garantir une solution de financement dans le cadre des négociations climatiques. Un mécanisme de financement des pertes et dommages devrait être établi dans le cadre du mécanisme financier de la CCNUCC avec un fonds dédié et être inclus comme un élément du nouvel objectif quantitatif collectif, en plus du financement de l'atténuation et de l'adaptation.
- Les parties doivent également assurer la pleine opérationnalisation du Réseau de Santiago sur les pertes et dommages, avec un financement dédié et les capacités nécessaires pour mettre en œuvre efficacement ses fonctions.

Engagements financiers tangibles

Le rapport du GT3 du GIEC note que les flux financiers destinés aux combustibles fossiles sont encore plus importants que ceux destinés à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, et que "l'accélération de la coopération financière internationale est un facteur essentiel de transitions (à faible émission de gaz à effet de serre) et de transitions justes, et peut permettre de remédier aux inégalités en matière d'accès au financement et aux coûts des effets du changement climatique, ainsi qu'à la vulnérabilité à ces effets".⁸

Selon un calcul, seuls 4 à 8 % de l'ensemble des financements climatiques ont été alloués aux investissements d'adaptation.⁹ Sur la base d'une évaluation des besoins de financement climatique des pays africains,¹⁰ il a été estimé que, collectivement, le coût de la mise en œuvre des CDN représente plus de 93 % du PIB de l'Afrique et qu'il en coûtera environ 2 800 milliards USD¹¹ entre 2020 et 2030 pour mettre en œuvre les CDN de l'Afrique. Cet important déficit de financement doit être comblé en priorité. Bien que l'adaptation soit une priorité pour les pays africains, les besoins en la matière ont tendance à être sous-estimés, probablement en raison du manque de données et d'expertise technique. Cela explique en partie pourquoi, malgré la vulnérabilité de l'Afrique, seuls 24 % des besoins de financement climatique sont identifiés comme des besoins d'adaptation. Dans l'ensemble, il subsiste un important déficit de financement climatique que l'aide internationale extérieure doit combler. Si l'action climatique continue de prendre du retard, on peut s'attendre à ce que ces besoins et les coûts associés augmentent considérablement. Pour la COP 27 ;

- Les mécanismes de financement devraient soutenir la mise en œuvre intégrale des PNA et des CDN en Afrique, y compris les engagements financiers et les promesses de financement multilatéral des pays développés. La réalisation des objectifs de Paris en matière de climat dépend d'une augmentation substantielle et d'un accès facile au soutien financier des pays en développement, notamment des pays africains. L'augmentation des flux financiers publics et privés de plusieurs milliards de dollars par an, l'accès direct aux fonds multilatéraux, le renforcement du développement de la réserve de projets et le transfert du financement des activités de préparation à la mise en œuvre des projets contribuent à réaliser une adaptation transformatrice en Afrique.
- Tous les pays, en particulier les pays développés, doivent s'engager à ne pas accorder de nouveaux financements - notamment publics - à l'exploration et aux infrastructures liées aux combustibles fossiles sur le continent africain. Il n'est tout simplement pas possible de respecter les engagements en matière de climat tout en finançant les combustibles fossiles, en particulier pour le gaz, car non seulement cela nuit à l'action en faveur du climat partout sur le continent et dans le monde, mais cela bloque également des ressources limitées dans des industries en déclin.
- Le financement de l'adaptation doit être considérablement augmenté, afin d'atteindre au moins un doublement du montant avant 2025, comme le préconise le Pacte de Glasgow pour le climat, avec un processus convenu pour le suivi des progrès vers cet objectif. Pour ce faire, il est nécessaire de s'engager clairement à allouer au moins 50 % du financement public du climat au soutien des mesures d'adaptation dans les pays en développement.

4 CEA, Centre africain de politique climatique, tel que présenté dans OMM, État du climat en Afrique 2019 (Genève, 2020). Disponible à l'adresse : https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10421

5 <https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Pages/national-adaptation-plans.aspx>

6 https://mcusercontent.com/2fb332cf3ab7b65967b1632b1/files/ea1a7ad0-8da1-ad4d-9a44-625a1bebb11b/APAC_Kigali_Call_to_Action_Final.pdf

7 http://www.climate-loss-damage.eu/wp-content/uploads/2021/10/LD_NDC_PB.pdf

8 [https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/resources/spm-headline-statements/#:~:text=\(high%20confidence\)%20Accelerated%20international%20financial,climate%20change%20\(high%20confidence\)](https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/resources/spm-headline-statements/#:~:text=(high%20confidence)%20Accelerated%20international%20financial,climate%20change%20(high%20confidence))

9 Fonds d'investissement climatique. 2022. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://climateinvestmentfunds.org/news/call-action-more-adaptation-more-climate-finance>

10 Guzmán, S., Dobrovich, G., Balm, A., et Meattle, C. 2022. Besoins de financement climatique des pays africains. Climate Policy Initiative. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.climatepolicyinitiative.org/publication/climate-finance-needs-of-african-countries/>

11 L'étude utilise diverses sources de financement et ne peut donc pas être directement comparée à l'objectif de 100 milliards d'USD.

Reconnaissance du rôle des solutions basées sur la nature (SBN) dans l'atténuation et l'adaptation.

L'Afrique dispose d'un énorme potentiel pour établir les preuves du rôle essentiel de la nature dans le renforcement de la résilience au changement climatique et dans la contribution à la limitation du réchauffement de la planète à 1,5°C. Le [Pacte climatique de Glasgow](#) reconnaît le rôle des SBN dans la réalisation d'un monde à 1,5°C. En restaurant les écosystèmes dégradés et en conservant efficacement et équitablement 30 % des habitats terrestres, d'eau douce et océaniques de la planète d'ici 2030, la société peut bénéficier de la capacité de la nature à absorber et à stocker le carbone, et nous pouvons accélérer les progrès vers le développement durable¹². Lorsqu'elles prennent des mesures pour lutter contre le changement climatique, les parties doivent veiller à ce que le potentiel de la nature pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci soit maximisé et utilisé de manière durable et équitable pour les générations actuelles et futures. Lors de la COP 26, les gouvernements ont reconnu la nature intégrale et l'importance de l'océan dans le travail de la CCNUCC et ont ancré de manière permanente l'inclusion d'une action renforcée basée sur l'océan dans le Pacte de Glasgow pour le climat, en établissant spécifiquement un dialogue annuel sur l'océan et le changement climatique pour renforcer l'action climatique basée sur l'océan.

Une approche des systèmes alimentaires pour un monde résilient et à 1,5°C

Les systèmes alimentaires produisent environ 30 % de l'ensemble des émissions de GES, mais il est évident que nous ne pouvons pas éliminer progressivement l'alimentation comme nous le faisons pour les combustibles fossiles. Il est donc nécessaire de changer la façon dont les aliments sont produits et consommés en passant à des systèmes de production alimentaire respectueux de la nature qui fournissent des aliments durables et nutritifs pour tous, tout en s'attaquant aux émissions liées à la production agricole ainsi qu'aux pertes et gaspillages de nourriture et aux régimes alimentaires non durables. Dans ce contexte, le travail conjoint sur l'agriculture de Koronivia (KJWA) et sa mise en œuvre seront essentiels. Pour la COP 27 :

- Les systèmes alimentaires devraient être pris en compte dans d'autres discussions de la CCNUCC au-delà du KJWA, comme l'adaptation, le programme de travail sur l'atténuation avant 2030, les CDN et le financement, afin d'accélérer et d'intégrer la mise en œuvre d'actions visant à transformer les systèmes alimentaires.
- Les thèmes du KJWA devraient aller au-delà de la perspective de la production agricole et garantir que l'agroécologie joue un rôle clé dans la transformation des systèmes alimentaires africains en appelant les parties à intégrer les éléments d'agroécologie convenus dans les politiques, les programmes et les processus.
- Les discussions sur les systèmes alimentaires devraient également prendre en compte la sécurisation des sources vitales de l'alimentation pour les communautés vulnérables, comme le poisson.

¹² https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicymakers.pdf



© Jonathan Caramanus / Green Renaissance / WWF-UK



© Justin Jin / WWF France

Passer aux énergies renouvelables et garantir un accès abordable à l'énergie

Il sera essentiel de promouvoir l'efficacité énergétique et de faire évoluer les sources d'énergie vers des énergies renouvelables accessibles et abordables. Plus de 600 millions de personnes en Afrique n'ont toujours pas accès à une énergie abordable, fiable et propre. Plus d'un milliard de personnes, dans 54 pays évalués, n'ont pas accès au refroidissement, qui est crucial pour la sécurité alimentaire, les fournitures médicales, les moyens de subsistance et la prévention des décès liés à la chaleur.¹³ Les crises internationales, comme la crise COVID-19¹⁴ et la guerre en Ukraine, ont tendance à avoir un impact disproportionné sur l'Afrique en raison des contraintes de capacité et des vulnérabilités institutionnelles de la région. Alors que nous commençons à observer les effets du changement climatique sur le terrain, il est impératif de préserver les acquis du développement du continent contre toute perturbation géopolitique. Pour la COP 27 ;

- Les Parties doivent réitérer leur engagement à aider l'Afrique à éliminer progressivement les combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz), en appliquant les principes de la transition juste et en temps opportun, afin de répondre aux besoins de l'Afrique, grâce à ses importantes ressources éoliennes, solaires, hydroélectriques et même géothermiques, qui offrent un grand potentiel de déploiement et d'investissement. Les investissements coûteux dans les combustibles fossiles seront obsolètes dans quelques années, à mesure que la crise climatique s'aggrave et que les entreprises de combustibles fossiles risquent de perdre leur licence sociale d'exploitation. Le développement énergétique de l'Afrique devrait être fondé

¹³ Énergie durable pour tous. 2020. Disponible sur <https://www.seforall.org/news/over-one-billion-at-risk-from-lack-of-sustainable-cooling-access-as-covid-19-intensifies>

¹⁴ La pandémie a eu un impact sévère sur la santé et l'économie de l'Afrique en contractant le PIB du continent jusqu'à 3,4%, avec une perte estimée entre 173,1 et 236,7 milliards de dollars pour les années 2020-2021 - Basé sur un entretien avec le président du Groupe africain de négociateurs (AGN) sur le changement climatique, M. Ephraïm Mwepya Shitima de la Zambie. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.un.org/osaia/news/towards-cop27-views-africa%E2%80%99s-chief-climate-negotiator>

sur le renforcement de ses capacités à libérer son énorme potentiel d'énergie renouvelable.

Les besoins et les circonstances particulières de l'Afrique

Bien qu'elle ne représente qu'environ 4 % des émissions mondiales, l'Afrique est à la fois la région la plus vulnérable et la moins apte à se protéger des effets néfastes du changement climatique. Le réchauffement étant actuellement estimé à 1,5 fois plus rapide que la moyenne mondiale, la région est également exposée de manière disproportionnée aux risques climatiques, qui s'aggravent si les engagements ambitieux ne sont pas suivis d'une mise en œuvre urgente. La contribution du continent à la régulation du climat mondial, par exemple par le bassin du Congo en tant que puits de carbone, doit être reconnue et des ressources proportionnelles doivent être allouées à sa protection. Les besoins et les circonstances spécifiques de l'Afrique, en raison des niveaux élevés de pauvreté, de chômage et de sous-développement, devraient être reconnus au niveau mondial. Cela permettrait de débloquer les flux financiers nécessaires à l'Afrique, qui s'engage dans une transition juste vers un avenir fondé sur l'expansion des énergies renouvelables.



© Maurizio Di Pietro / Climate Visuals Countdown



Working to sustain the natural world for the benefit of people and wildlife.

together possible.

© 2022

© 1986 Panda symbol WWF - World Wide Fund for Nature (Formerly World Wildlife Fund)
® "WWF" is a WWF Registered Trademark. WWF, Avenue du Mont-Bland, 1196 Gland, Switzerland. Tel. +41 22 364 9111. Fax. +41 22 364 0332.

Contact details:

Laurent Some, Head of Policy and Partnerships, Africa, WWF International. Email lsome@wwfint.org
Prabhat Upadhyaya, Senior Policy Analyst, Climate and Plastics. Email: pupadhyaya@wwf.org.za
World Wide Fund for Nature, P.O. Box 62440, 00200, Kenya, Nairobi.
Further information please visit: <https://africa.panda.org>